

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°32/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

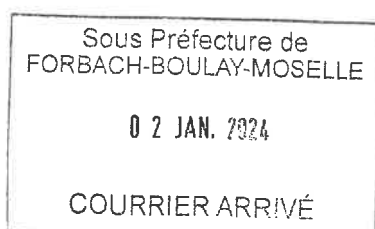
1.- OBJET : Approbation du compte rendu des délibérations du 26 octobre 2023.

Le compte-rendu des délibérations du 26 Octobre 2023 a été adressé aux membres du conseil, s'il n'y a pas d'observations, nous passons au vote :

Voix pour :	Voix contre : 1	Abstentions : 3
-------------	-----------------	-----------------

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.**



Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°33/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIK Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

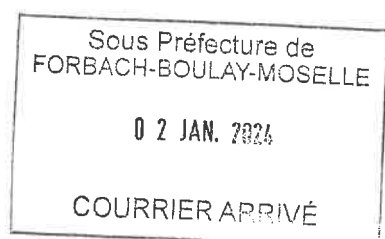
2.- OBJET : Demande subvention DETR - Remplacement toiture Salle Ste Barbe

Après avoir réalisé l'isolation du bâtiment Salle Ste Barbe, il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux sur la toiture de ce même bâtiment.

Il est proposé au Conseil de valider la demande de subvention DETR à hauteur de 50% pour la réalisation de ces travaux.

Plan de financement des travaux :

Financements publics – DETR	26 570.16€	soit 50%
Auto-financement	26 570.17€	soit 50%
Total HT	53 140.33€	soit 100%



Le Conseil, après avoir délibéré, est appelé à :

- Approuver le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- Autoriser le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement ci-dessus,
- Autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention.

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions :
----------------	---------------	---------------

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.**



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°34/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 26 octobre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIg Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

3.- OBJET : Demande de subventions - Rénovation énergétique partielle du complexe sportif

La commune souhaite améliorer les conditions de pratique du sport en faisant une rénovation énergétique du bâtiment et en priorisant certains travaux, comme :

- la réfection de l'étanchéité de la couverture (hors logement du gardien),
- le changement du polycarbonate de la couverture,
- la modification de l'ensemble des menuiseries,
- la rénovation de l'éclairage et le système de chauffage.

Deux Points Architectes (MOE de l'opération) a réalisé des estimatifs lors de l'avant-projet définitif (AVP).
Ce document a permis d'établir le prévisionnel ci-dessous.

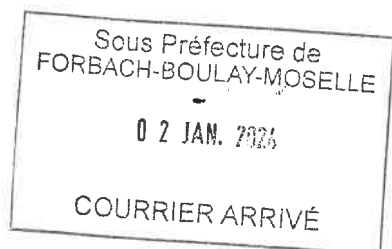


Tableau de financement prévisionnel (en € HT, base AVP) :

Dépenses		Ressources		
<i>Intitulé</i>	<i>Montant en € HT</i>	<i>Intitulé</i>	<i>%</i>	<i>Montant en C HT</i>
PSE	8 800,00 €	DETR/DSIL	30,0%	260 608,50 €
MOE	68 940,00 €	AMBITION	30,0%	260 608,50 €
TRAVAUX	766 000,00 €	REGION / Cadre de vie	10,0%	86 869,50 €
AMO	3 750,00 €		0,0%	0,00€
DAAT / Plomb	2 590,00 'E		0,0%	0,00 €
CT+SPS	12 225,00 C		0,0%	0,00 €
Géotechnique	6 390,00 €	Reste à charge	30,0%	260 608,50 €
TOTAL en € HT	868 695,00 €	TOTAL en € HT	100,0%	868 695,00 €

Le Conseil, après avoir délibéré, est appelé à :

- Approuver le projet dont le descriptif et le plan de financement figurent ci-dessus,
- Autoriser le Maire à solliciter les subventions dont les montants et les taux sont précisés au plan de financement.
- Autoriser le Maire à prendre en compte la différence induite par le refus d'une des subventions sollicitées ou par l'attribution d'une subvention à un montant différent de celui figurant dans le plan de financement
- Autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet et aux différentes demandes de subvention

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions :
----------------	---------------	---------------

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ



Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°35/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Étaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

4.- OBJET : Demande de subvention FOND VERT - Fond d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Modernisation de l'éclairage public et le passage au LED

La commune de PORCELETTE souhaite entreprendre une démarche globale de valorisation et d'amélioration énergétique et thermique de l'ensemble de ses infrastructures municipales dans le but de réduire la consommation énergétique et donc des dépenses de fonctionnement associées.

Le projet de transition écologique et énergétique consiste au passage LED de la totalité de l'éclairage public de la commune. Cette opération représente précisément une 2ème et dernière tranche de passage à l'éclairage public au LED et concerne 318 candélabres. Il sera inclus dans cette opération également le remplacement des candélabres trop anciens ou défectueux ne pouvant accueillir de LED par le biais d'une opération de changement du point lumineux uniquement dit « Rétrofit ».

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé sur la base de devis, à 166 725.04€ HT.

Ces travaux pourraient permettre d'atteindre une réduction de la dépense énergétique de l'ordre de 50% à 70% par rapport à la consommation actuelle. Par ailleurs, une fois le changement effectué, l'éclairage public pourra être réduit en intensité de nuit sans pour autant avoir recours à l'extinction. Enfin, il est rappelé que comme l'ensemble des travaux d'investissement, la commune est éligible à une récupération de la TVA au travers du Fonds de Compensation de la TVA.

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Etant entendu que ces travaux sont à considérer dans le cadre d'un plan global de sobriété énergétique qui aura vocation à se poursuivre.

Le plan prévisionnel de cette opération est le suivant :

Financement Fond Vert.....	100 035.02€	60%
Auto-Financement.....	66 690.02€	40%
Total HT	166 725.04€	100 %

Les travaux devraient démarrer fin du 1^{er} trimestre 2024.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- approuve le principe de la réalisation du projet estimé à 166 725.04€ HT
- approuve le plan de financement prévisionnel exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention FOND VERT
- autorise le Maire ou son représentant à intervenir à la signature de tous documents afférents à cette opération

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions :
----------------	---------------	---------------

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.**



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
02 JAN. 2024
COURRIER ARRIVÉ

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°36/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIg Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Étaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

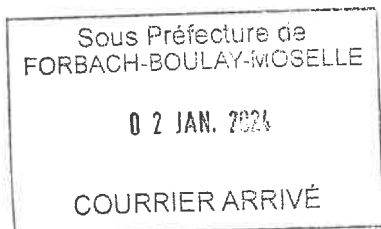
5.- OBJET : Renouvellement de la convention avec la Poste.

Par message du 24 Novembre 2023 le responsable Evolution du Maillage Territorial Branche Grand Public et Numérique nous propose une nouvelle convention qui vous est soumise pour approbation en annexe.

Après approbation du conseil municipal la convention sera validée par signature électronique.

- Le conseil municipal prend connaissance de la convention.
- Décide de l'accepter pour le bon fonctionnement de notre agence postale communale.
- Donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour la signature et l'application de la convention.

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions :
----------------	---------------	---------------



Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,

Le Maire
Marie-France GUERRIERO



Département de la Moselle Arrondissement de Forbach Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°37/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcellette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Étaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint
 Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

6.- OBJET : Acquisition de terrains privés.

Par délibération du 26 Octobre 2023 le conseil municipal avait souhaité la régularisation d'une inscription cadastrale pour l'emprise de la voirie, Rue de la Libération.

Lors du dépôt de leur permis de construire le 23 novembre 1982, Monsieur Yves HARTER s'est engagé à céder gratuitement à la commune la partie de son terrain nécessaire à l'élargissement de la rue de la Libération. Il produit un document d'arpentage établi par Monsieur Jean FEIL, Géomètre expert.

Cette emprise cadastrée sous les N° 550 Section 17 Parcelle 170 et N° 550 Section 17 Parcelle 167 est toujours enregistrée au nom de Mme LEONARD Marie, belle-mère de Mr HARTER. Il y a lieu de régulariser cette inscription au cadastre.

Madame LEONARD est d'accord à céder ces deux parcelles pour l'Euro symbolique.

Sur proposition du maire et après délibération, le conseil municipal décide par :

Voix pour : 19	Voix contre	Abstentions :
----------------	-------------	---------------

- de confier la transaction à une étude notariale
- que l'ensemble des frais d'acte liés à cette transaction sera à la charge de la Commune
- d'ouvrir les crédits correspondants (dépenses) au BP 2024 de la Commune
- d'autoriser le maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches, techniques, administratives et financières nécessaires à l'application des décisions précitées et notamment de signer les actes de vente correspondants.

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°38/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

7.- OBJET : Acquisition de terrains privés ZIMMER - délibération modificative.

Par délibération du 18 Octobre 2022, MM. Jean et Michel ZIMMER nous avaient proposé l'acquisition de différents terrains, pour un montant de 4.248.50 €.

Le conseil municipal a décidé de l'achat.

Entre temps un terrain a été retiré de la vente (parcelle 15 — 82 — NEUGELANDE IM THAL — 9,95 ares) au prix de 298.50 €.

Il est proposé de modifier la délibération comme suit :

Sur proposition de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal décide par :

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions
----------------	---------------	-------------

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

D'acquérir les terrains au prix indiqué ci-dessous :

re/Vendeur	Section	Parcelle	Lieudit	Surface	Prix de vente	Total €
MM. Jean et Michel ZIMMER	7	63	MUEHLENFELD	28,28 ares	35	989,80
	8	86	WEIHERSCHWANZ 7TE LANGE	14,98 ares		524,30
	9	34	WEIHERSCHWANZ 6TE LANGE	11,08 ares		387,80
	13	80	NEUGELANDE 4TE LANGE	19,14 ares	30	574,20
	14	105	NEUGELANDE STE LANGE	13,71 ares		411,30
	15	29	HESSENFELD	15,14 ares		454,20
	15	34	HESSENFELD	20,28 ares		608,40
Total				1ha22a61 ca		3 950

- De confier la transaction à une étude notariale,
- Que l'ensemble des frais liés à cette transaction (géomètre, bornage, notaire, ...) sera à la charge de la Commune,
- D'ouvrir les crédits correspondants (dépenses) au BP 2024 de la Commune,
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant, à entreprendre toutes les démarches techniques, administratives et financières nécessaires à l'application des décisions précitées et notamment à signer les actes de vente correspondants et lui donner tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°39/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

8.- OBJET : Loyers et Charges Espace Santé et cellule commerciale.

Par délibération du 9 Juin 2023, point N° 5 — Le conseil municipal a accordé une gratuité de loyer d'un mois aux kinésithérapeutes et une exonération de charges de trois mois à tous les occupants de l'espace santé, compte tenu de l'état des installations, des pannes successives de chauffage et des infiltrations d'eau récurrentes.

Vu l'augmentation des tarifs de l'énergie et vu la demande de nos locataires professionnels de santé ;

Le Maire propose au Conseil municipal :

- de suspendre l'indexation des loyers pour les locaux de l'Espace Santé
- de suspendre l'indexation des loyers pour la cellule commerciale

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions
----------------	---------------	-------------

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
02 JAN. 2024
COURRIER ARRIVÉ

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie-France GUERRIERO.



Département de la Moselle Arrondissement de Forbach Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°40/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

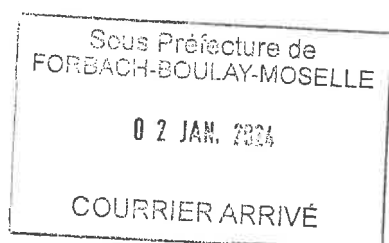
Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

9.- OBJET : Demandes de subvention sortie scolaire des classes CP, CE1 et CE2

65 élèves ont participé le 3 mars 2023 à une sortie au site Verrier de Meisenthal.
L'école dispose d'une participation de 5€ par enfant de la part de l'APEP Association des Parents d'élèves, ainsi que de 5€ par enfant de la part de l'ASSE USEP.

Il est proposé au Conseil de participer à raison de 5€ par élève soit une subvention de 325.00 €

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions
----------------	---------------	-------------



Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie-France GUERRIERO



Département de la Moselle Arrondissement de Forbach Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

N°41/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcellette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

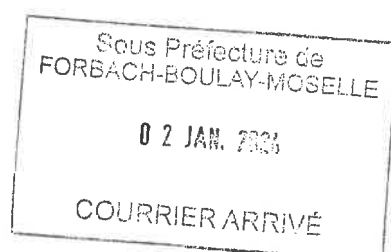
10.- OBJET : Mise à jour Convention pylône - ATC.

Par délibération 40/2018 du 19 décembre 2018 — Point 7, le conseil municipal a accepté la signature d'une convention avec ATC France, pour l'occupation de la parcelle cadastrée section 8 N°1 au lieu-dit Muhlenfel, sans exclusivité.

ATC France nous propose une occupation supplémentaire de terrain de 10m² et accepte une augmentation de la redevance. Il est proposé au Conseil municipal d'actualiser la convention pour ces nouvelles dispositions.

Le conseil municipal, par :

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions
----------------	---------------	-------------



Décide de ne pas donner d'exclusivité.

D'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières et signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées, notamment la convention modifiée, jointe à la présente.

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO**



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

02 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold
COMMUNE DE PORCELETTE

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE
02 JAN. 2024
COURRIER ARRIVÉ

N°42/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19 L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la
présents : 17 Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de
votants : 19 Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIQ Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint Municipal
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

11.- OBJET : Recensement de la population 2024 - Création d'emplois d'agents recenseurs et nomination d'un coordonnateur communal

Vu le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données),

Vu le Code général des collectivités locales,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158),

Vu le décret en Conseil d'État n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'application du titre V de la loi n° 2002-276,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de recensement pour chaque commune,

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n° 2003-485,
Vu l'arrêté n° 96 du 24 octobre 2023 portant nomination d'un coordonnateur communal de recensement de la population et des agents municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement

Considérant la nécessité de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement en 2024

Vu que la dotation forfaitaire versée à la commune au titre du recensement 2024 s'élève à 4 716€

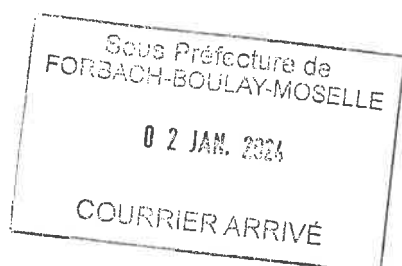
Mme le Maire propose au Conseil :

- de créer CINQ postes d'agents recenseurs en tant que vacataire. Chaque agent sera rémunéré sur la base d'un forfait de 1.100€ brut pour le travail accompli (formation et déplacement inclus),
- de prévoir les crédits budgétaires au BP 2024
- d'autoriser le maire à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières relatives à l'application des décisions précitées.

Voix pour : 19	Voix contre :	Abstentions
----------------	---------------	-------------

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie France GUERRIERO.



Le Maire certifie que cette délibération a été affichée sur la porte de la Mairie le 20 décembre 2023 et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 11 décembre 2023

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach
Canton de Saint-Avold

COMMUNE DE PORCELETTE

N°31/2023

Extrait des délibérations du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2023

Nombre de membres

en exercice : 19

présents : 17

votants : 19

L'an deux mil vingt-trois, le 19 du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Porcelette s'est réuni, au lieu habituel sous la présidence de Mme Marie-France GUERRIERO, Maire

Étaient convoqués Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

- Mmes GUERRIERO Marie France, MELLARD Nicole, KALUS Nathalie, MALIZIA Marie Barbe, WÖHNER Natacha, GENEVAUX Sandra, BAROTH Cosette, THAUVIN Pascale, DINI Marie Joséphine,
- MM. MICK René, STREIFF Clément, ROFFE Philippe, COLLMANN Jean-Luc, LUTZ Olivier, FELLINI Guillaume, OLIER Sébastien, WIRRIG Dominique, PFLUMIO Hervé et Lucien KERN

Etaient présents tous les membres, sauf :

Absents excusés :

Absents ayant donné procuration :

Mme THAUVIN Pascale, à René MICK, Adjoint
Mme GENEVAUX Sandra, à Marie-France GUERRIERO, Maire

Mr René MICK a été nommé secrétaire de séance.

Mme le Maire accueille Mr ARNOUX Antonin Directeur de la centrale Emile Huchet et propose au conseil municipal de commencer celui-ci par le point n°12.

Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

12.- OBJET : Présentation du projet de développement sur le territoire par GazelEnergie

Le Directeur présente le point d'aménagement global du site Emile Huchet, en évoquant la production d'électricité, le projet CIRCA, la station de traitement de l'eau pour les résidus industriels et la production énergie verte. Il termine sur le projet hydrogène qui remonte à 2019 et qui est inscrit dans le projet de territoire du Warnt Naborien. Le plan hydrogène annoncé en 2020 par le gouvernement a confirmé la pertinence du projet et la stratégie de GazelEnergie.

L'hydrogène pour qui ? Il est prévu d'alimenter le 4^{ème} aciériste allemand.

Cet exposé très complet a permis de renseigner le conseil municipal sur le renouveau de la centrale Emile Huchet sur le territoire de notre commune. Le conseil municipal en prend acte.

Fait et délibéré le 19 décembre 2023

**Pour extrait conforme,
Le Maire
Marie-France GUERRIERO**



Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

0 2 JAN. 2024

COURRIER ARRIVÉ